

Commissaire aux Comptes

Stéphane GRENOUILLEAU
Xavier REBEL
Karine BERNARD
Samuel LE MELLAY
David RENO
Emmanuelle MÉREL
Benjamin BELLIER
*Commissaires aux Comptes
Associés*

**ASSOCIATION MAISON
DES JEUNES ET DE LA CULTURE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

ASSOCIATION MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Association Loi 1901

Centre Culturel Georges Brassens
49240 AVRILLE

www.sorex.pro

ANGERS :
3, rue Fernand-Forest
BP 70814
49009 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 68 66 11
E-mail : sorex.angers@sorex.pro

CHOLET :
Bâtiment «Le Sémaphore»
16, boulevard Faidherbe
BP 11964
49319 CHOLET cedex
Tél. 02 41 65 84 55
E-mail : sorex.cholet@sorex.pro

Membre indépendant de l'Alliance Eurus | BKR International

SAS au capital de 400 000 € - RCS ANGERS B 063 200 877 - Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région d'Angers et sur la liste des commissaires aux comptes près la Cour d'Appel d'Angers
SIRET 063 200 877 00072 - APE 6920Z - TVA FR41063200877

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'AVRILLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère

approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 25 mai 2023

SAS SOREX
Commissaire aux comptes

Samuel LE MELLAY
Commissaire aux comptes Associé
Mandataire social



ÉTATS FINANCIERS

ANNEXES

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Bilan Actif

	31/12/2022			31/12/2021	
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions brevets droits similaires	856	856			
Autres immobilisations incorporelles (1)					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions	20 338	20 338			
Installations techniques, mat. et outillage indus.	68 687	59 120	9 567	12 416	
Autres immobilisations corporelles	33 312	27 617	5 695	1 967	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	46		46	46	
TOTAL (I)	123 239	107 931	15 307	14 429	
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	51 148		51 148	37 817	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	7 898		7 898	34 980	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	333 039		333 039	358 255	
Charges constatées d'avance	2 843		2 843	2 771	
TOTAL (II)	394 928		394 928	433 822	
COMPTES DE REGULARISATION					
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	518 166	107 931	410 235	448 251	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Présentation

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	10 405	10 405
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	121 300	122 695	
	Excédent ou déficit de l'exercice	(50 960)	(1 396)
	Total des fonds propres (situation nette)	80 744	131 704
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	80 744	131 704
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	5 609	14 797
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	5 609	14 797
Provisions	Provisions pour risques	20 000	20 000
	Provisions pour charges	77 280	91 768
	Total des provisions	97 280	111 768
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 415	12 411
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	48 353	40 209
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 022	6 621	
Produits constatés d'avance	170 812	130 741	
	Total des dettes	226 602	189 982
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	410 235	448 251
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(50 960,24)	(1 395,75)
(1)	Dont à moins d'un an	226 602	189 982
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Présentation

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Compte de Résultat

1/2

	31/12/2022	31/12/2021
	12 mois	16 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	391 484	459 303
dont parrainages	12 260	2 374
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	177 000	360 203
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	32 084	14 294
Utilisations des fonds dédiés	14 797	400
Autres produits	1 252	2 774
Total des produits d'exploitation	616 617	836 974
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	878	672
Variation de stock		
Achats de matières et autres approvisionnements	10 505	9 732
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	196 263	239 374
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 721	8 918
Salaires et traitements	356 349	426 343
Charges sociales	102 237	85 671
Dotations aux amortissements et dépréciations	4 571	7 383
Dotations aux provisions		56 540
Reports en fonds dédiés	5 609	1 350
Autres charges	2 136	2 149
Total des charges d'exploitation	683 269	838 132
RESULTAT D'EXPLOITATION	(66 652)	(1 158)

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(66 652)	(1 158)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 468	1 460
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 468	1 460
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de Valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		1 468	1 460
RESULTAT COURANT avant impôts		(65 184)	302
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	15 769	3 542
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		15 769	3 542
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 545	5 240
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		1 545	5 240
RESULTAT EXCEPTIONNEL		14 224	(1 698)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		633 853	841 976
TOTAL DES CHARGES		684 814	843 372
EXCEDENT ou DEFICIT		(50 960)	(1 396)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		208 780	167 749
Bénévolat			
TOTAL		208 780	167 749
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		29 192	28 196
Prestations		179 588	139 553
Personnel bénévole			
TOTAL		208 780	167 749

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Annexe Comptable

INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **410 235** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **633 853** euros et un total **charges** de **684 814** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-50 960** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a donc une durée de **12** mois.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Association MJC AVRILLE a pour objet social de permettre à toute la population, enfants, adolescents, adultes, d'aller à la rencontre des autres dans un esprit de convivialité, de plaisir partagé.

Elle a pour missions de susciter et de coordonner des activités et des animations pour :

- Encourager la prise de responsabilité,
- Favoriser l'épanouissement et l'autonomie de chacun,
- Eveiller en chaque adhérent l'envie de participer pleinement à la vie de la cité.

Activités / Missions	Description (nature et périmètre)	Moyens mis en œuvre	Ressources / Financement
Activités éducatives	Accueil de loisirs	Moyens humains et matériels	-Subvention commune -Subvention CAF
	Activités sportives et culturelles	Moyens humains et matériels	Subvention commune

FAITS CARACTERISTIQUES

La durée de l'exercice 2022 est de 12 mois, contre 16 mois l'exercice précédent.

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Annexe Comptable

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l' Association MJC AVRILLE ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général et en particulier les Règlements du Comité de la Réglementation comptable appelées ci-dessous :

- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels.
- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et le n°2020-08 qui est venu le compléter.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

1- Valeurs immobilisées :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée probable d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

Les amortissements sont comptabilisés en mode linéaire.

2 - Immobilisations financières :

La valeur des immobilisations financières est constituée par le coût d'achats hors frais accessoires, directement imputable à l'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée par le montant de la différence.

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022**Annexe Comptable**

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base des critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net.

3 - Stocks et en-cours

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de la clôture de l'exercice.

L'association ne dispose pas de stocks et en-cours au 31/12/2022.

4 - Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5 - Valeur mobilière de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Les dépréciations apparaissent éventuellement sur certains titres et elles ont été constatées sous forme de provision.

6 - Disponibilité

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrières s'élève au 31/12/2022 à 77 280€.

Cette valorisation est basé sur les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.77%

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022**Annexe Comptable**

- Table de mortalité : TG 05
- Taux de charges sociales : 48%
- Table de progression du salaire : 2% Constant
- Table de rotation du personnel : 1% Constant

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 3 027.08€ pour l'exercice clos au 31/12/2022.

REMUNERATION DES 3 OU 5 PLUS HAUT SALAIRES

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

CONCOURS PUBLICS & SUBVENTIONS OCTROYEES

Informations sur les concours publics et subventions octroyés dans l'exercice			
Intitulé	Nature	Catégories d'autorités administratives	Montants
Subvention Mairie	Subvention	Mairie Avrillé	177 K€

TRANSFERTS DE CHARGES

Le compte de transfert de charges de personnel, d'un montant de 17 K€ au 31/12/2022, est composé de :

- 5 K€ de remboursement des Indemnités Journalières de Prévoyance ;
- 2 K€ de remboursement de formation ;
- 10 K€ de sommes perçues concernant des contrats aidés.

EXCEPTIONNEL

Le résultat de l'exercice 2022 de -50 K€ comprend un résultat exceptionnel de +14 K€.

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022**Annexe Comptable**

Ce résultat se compose de 16 K€ de produits exceptionnels :

- 1 K€ de produits exceptionnels sur opération de gestion ;
- 15 K€ de produits exceptionnels sur exercices antérieurs.

Et 2 K€ de charges exceptionnelles :

- charges exceptionnelles sur exercices antérieurs.

BENEVOLAT

Pour l'exercice clos au 31/12/2022, le bénévolat représente 75 350.88€. Celui-ci a été valorisé au SMIC :

- 10.57€ du 01/01/22 au 30/04/22
- 10.85€ du 01/05/22 au 31/05/22
- 11.07€ du 01/06/22 au 31/12/22

CONTRIBUTION VOLONTAIRE

La mairie d'Avrillé met à disposition des moyens matériels et humains à l'association.

Cela représente en 2022 :

- 47 K€ de prestations en nature pour le fonctionnement de l'activité MJC.
- 49 K€ de prestations en nature pour le fonctionnement de l'activité EJ.
- 29 K€ de mise à disposition des locaux.
- 8 K€ de mise à disposition de personnel pour restauration.

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/20
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virent p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres	856				856
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	856				856
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre	20 338				20 338
sur sol d'autrui					
instal. agencet aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels	68 687				68 687
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport	10 500				10 500
Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 361		5 450		22 812
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	116 887		5 450		122 337
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	46				46
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	46				46
TOTAL	117 788		5 450		123 239

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2022
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	856			856
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	856			856
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	20 338			20 338
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	56 271	2 849		59 120
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	10 500			10 500
Matériel de bureau, mobilier	15 395	1 722		17 117
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	102 504	4 571		107 075
TOTAL	103 360	4 571		107 931

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
	20 000			20 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires			
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer			
	91 768		14 488	77 280
	111 768		14 488	97 280
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations			
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div> <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>			
	Sur stocks et en-cours			
	Sur comptes clients, usagers			
	Sur créances reçues par legs ou donations			
	Autres			
	111 768		14 488	97 280
Dont dotations et reprises				
				14 488

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Créances et Dettes

	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	46	46	
Clients, usagers douteux ou litigieux			
Autres créances clients, usagers	51 148	51 148	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	11	11	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	264	264	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	7 623	7 623	
Charges constatées d'avance	2 843	2 843	
TOTAL DES CREANCES	61 934	61 934	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			
	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans
			plus de 5 ans
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max à l'origine			
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	6 415	6 415	
Dettes des legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	19 429	19 429	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 867	23 867	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	5 057	5 057	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Autres dettes	1 022	1 022	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance	170 812	170 812	
TOTAL DES DETTES	226 602	226 602	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

Présentation

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022**Charges constatées d'avance**

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 843
Charges d'exploitation		2 843	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		2 843

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022**Produits constatés d'avance**

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			170 812
Produits d'exploitation		170 812	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		170 812

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022**Charges à payer**

	31/12/2022
Total des Charges à payer	34 006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 415
Factures non parvenues	6 415
Dettes fiscales et sociales	27 591
Provision congés payés	19 429
Provision Charges/C.Payés	8 162

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022**Produits à recevoir**

	31/12/2022
Total des Produits à recevoir	5 971
Autres créances	5 971
Indemnités journalières à recevoir	264
Produits à recevoir	5 708

SOREX - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture
			Montant global	dont rembour- sements		31/12/2022
						Montant global <small>dont fonds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices</small>
Subventions d'exploitation						
Fonds dédiés exercices antérieurs	6 347		6 347			
Initiatives jeunesse 2017/2018	1 934		1 934			
Initiatives jeunesse 2018/2019	1 969		1 969			
Pratiques culturelles 2018/2019	30		30			
Initiatives jeunesse 2019/2020	3 166		3 166			
Initiatives jeunesse 2020/2021	1 350		1 350			
Initiatives jeunesse 2021/2022		3 500	800			2 700
PIJ 2021/2022		1 000	531			469
Echanges internationaux et prévention 2		2 500	500			2 000
Pratiques culturelles 2021/2022		1 000	560			440
Contributions financières d'autres org.						
Ressources liées à la générosité du public						
TOTAL	14 797	8 000	17 188			5 609

Association MJC AVRILLE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	10 405				10 405
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	122 695			1 396	121 300
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 396)	1 396		50 960	(50 960)
Situation nette	131 704			52 356	80 744
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	131 704			52 356	80 744